

M. Whelan: Bravo!

M. McKnight: Le ministre dit bravo. J'ai été très gentil. Je n'ai rien dit que le ministre ne m'aurait pas dit lui-même s'il était de ce côté-ci. Je désire revenir quelques instants à cette question pour parler de la ferme en tant qu'exploitation commerciale.

Dans ma circonscription et la région il faut à l'heure actuelle investir de \$500 à \$600 l'acre pour avoir une ferme rentable. L'exploitation agricole moyenne a une superficie d'environ 800 à 900 acres. Elle vaut aux alentours d'un demi-million de dollars. Il faut tenir compte du coût de l'équipement. Si vous comparez le coût actuel du matériel à celui de l'année dernière, il a augmenté de 10 à 15 p. 100.

Le coût de la main-d'œuvre agricole a augmenté de 7 p. 100 par rapport à 1979. Le pétrole coûte plus cher lui aussi. De même que l'électricité. Les frais généraux sont plus élevés qu'avant. En fait, les frais généraux ont augmenté d'environ 105 p. 100 depuis 1973. Le ministre de l'Agriculture a le devoir d'aider ses électeurs qui se trouvent être les agriculteurs du Canada et d'examiner les promesses faites par son gouvernement au cours de la campagne de février 1979 lorsqu'il s'est engagé à établir un système de double prix pour le blé afin de rendre le marché plus stable et de protéger le consommateur.

Le gouvernement s'est engagé à appliquer le régime du double prix pour le blé destiné à la consommation locale. J'ignore si le ministre en a parlé au ministre responsable de la Commission canadienne du blé, mais cette dernière voudrait continuer à protéger les consommateurs des prix mondiaux élevés et elle aimerait donner aux producteurs la possibilité d'obtenir des prix équivalents à ceux de l'exportation.

Je trouve un peu difficile de croire que si le prix d'un boisseau de blé augmente de \$1, le consommateur doit payer le pain 5c. plus cher. Le ministre de l'Agriculture sait que ce n'est pas vrai. Il sait, comme nous, que si le prix d'un boisseau de blé augmente de \$1, cela représente une augmentation de 2.3 ou 2.2c. par pain.

J'aimerais que le ministre fasse une autre chose que son gouvernement a promise au cours de la campagne électorale, à savoir, créer une commission chargée de donner des renseignements exacts et précis sur la différence entre le prix de vente au détail et le prix versé à l'agriculteur pour les produits alimentaires.

M. Whelan: C'est en marche.

M. McKnight: Le ministre dit que c'est en marche. Nous nous en réjouissons de ce côté-ci. J'aimerais aussi parler d'une autre chose qui serait aussi en marche. Dans le mini-budget que le ministre des Finances (M. MacEachen) a présenté, entre autres omissions, j'en ai remarqué une. Comme le gouvernement avait repris dans le mini-budget plusieurs propositions qui se trouvaient dans notre budget de décembre, j'avais espéré qu'il en reprendrait une autre, celle de reporter \$100,000 de gains en capital dans le cas des agriculteurs qui prennent leur retraite. Cela faciliterait les choses aux jeunes agriculteurs qui veulent prendre la relève. Cela réduirait ou en tout cas n'augmenterait pas le coût d'installation d'un jeune agriculteur. A l'heure actuelle, les agriculteurs qui prennent leur retraite tiennent compte de l'impôt sur les gains en capital lorsqu'ils fixent le prix de vente de leur exploitation. Je n'ai pas entendu le ministre dire que c'était en marche, mais j'espère qu'on s'en occupe.

Prêts agricoles—Loi

Je termine en disant que nous appuyons ce bill. Je ne voudrais pas désobliger mes amis de la région de l'Atlantique, mais j'aimerais que le ministre de l'Agriculture puisse hausser le plafond des prêts prévu dans la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles dans la même mesure qu'on l'a fait pour la loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche. Je crois qu'une hausse de \$50,000 du plafond des prêts aurait certainement des effets bénéfiques sur l'agriculture. Vous savez sans doute monsieur l'Orateur, que \$100,000 ne permettent pas d'aller très loin quand il faut payer les engrais, les pesticides et le combustible dont le prix augmente sans cesse. Peut-être le ministre pourrait-il donc demander à ses collègues d'accorder cette hausse. Nous l'appuierions certainement.

• (1550)

Une autre petite chose. J'aimerais demander au ministre d'intervenir pour protéger les producteurs de bovins. Je suis sûr qu'il sait ce dont je veux parler. Il s'agit d'accorder aux producteurs de bovins et aux agriculteurs une protection équivalente à celle dont jouissent d'autres producteurs contre les risques de saisie. Je fais allusion ici aux abattoirs et aux prêts qui leur sont accordés par les banques pour «se procurer» plutôt que pour «acheter» des bovins. Je crois que le ministre trouvera un appui unanime de ce côté-ci, je sais aussi que certains des siens appuieraient une telle initiative. Peut-être pourrions-nous donc apporter cette modification.

Une fois de plus, j'appuie ce projet de loi, avec certaines réserves. Je félicite le ministre du travail qu'il a accompli et je m'engage à l'aider de bonne foi à apporter les améliorations nécessaires.

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'aimerais intervenir seulement quelques minutes car l'opposition n'a certainement pas l'intention de retarder l'adoption de ce projet de loi.

M. Knowles: Voilà M. Baker (le boulanger) qui joue maintenant au fermier!

M. Baker (Nepean-Carleton): Je suis surpris que l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) ne connaisse pas la circonscription dans laquelle il réside de temps en temps. Il devrait savoir, s'il se promène dans la région où nous vivons tous les deux, que l'agriculture y joue un rôle important. Vous n'êtes pas sans savoir, monsieur l'Orateur, que la ville de Nepean, le Township de Goulburn, de Rideau, d'Osgoode, pour ne nommer que ceux-là, comptent quelques-unes des meilleures terres agricoles de l'Ontario. Nous en sommes très fiers, mais ce n'est pas la raison pour laquelle j'interviens. Monsieur l'Orateur, je voudrais signaler au ministre que nous tenons à ce que ce projet de loi soit adopté aujourd'hui parce que nous croyons qu'il est important. Nous voulons aussi que le ministre présente aujourd'hui-même le projet de loi suivant sur l'aide aux producteurs de bétail et nous n'avons pas l'intention d'en retarder l'adoption non plus.

Je voudrais demander au ministre de se souvenir, s'il le peut, de l'échange qu'ont eu aujourd'hui l'honorable député de York-Peel (M. Stevens) et le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Evans) de même que l'échange que j'ai eu avec le premier ministre (M. Trudeau) au cours de la période des questions. Les agriculteurs ontariens doivent s'efforcer d'apprendre, s'ils suivent ce qui se dit comme je le pense, que l'intervention de la Banque du Canada sur les taux d'intérêt fait en sorte que les agriculteurs et d'autres Cana-